



LES 5 AXES DE NOTRE CHARTRE ENVIRONNEMENTALE



1

Nous sensibilisons
nos collaborateurs
et nos résidents
au respect de
l'environnement



2

Nous maîtrisons
notre
consommation
d'eau et d'énergie
et encourageons
les modes
de transports
écoresponsables



3

Nous pratiquons
une gestion durable
de nos
espaces verts
et encourageons
le tri sélectif,
ainsi que
le recyclage
des consommables
et des déchets verts



4

Nous
favorisons
dans nos
achats
les partenaires
et les produits
écoresponsables



5

Nous nous
engageons
à promouvoir
le lien social
et la citoyenneté
à travers des
actions de
développement
durable

Chacun de ces axes est décliné en plusieurs actions destinées à faire avancer concrètement la cause environnementale. DOMITYS réalise un suivi annuel de ces actions afin de veiller au respect de ses engagements.

JEAN-MARIE FOURNET
Président
Directeur Général

FRÉDÉRIC WALTHER
Directeur Général
Exploitation / Finances

DIDIER JALOUX
Directeur Général
Promotion Immobilière

CHARTRE
environnementale
 **DOMITYS**